REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Jeudi 11 juin 2026 à 18 H 30

=-=-=-=-=

ORDRE DU JOUR

1 - PRISE EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

2 - PRISES EN CHARGE DE FACTURES D'EAU - INFORMATION

3 - SECOURS - DELIVRANCE DE BONS ALIMENTAIRES - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

4 - ACCEPTATION D'UN DON AU CCAS

5 - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR UNE PRESTATION D'ASSURANCE COMMUNE/CCAS - ASSURANCE STATUTAIRE 2027 - 2030

Saint-Mandrier-sur-mer, le 4 juin 2026.

Le président,

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER (Var) 83430 - C.C.A.S. -

Gilles VINCENT

Hôtel de ville – Place des Résistants – 83430 SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.60 – Télécopie : 04.94.63.52.74 – e-mail : info@ville-saintmandrier.fr